



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA DELINQUANCE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Bilan 2010

Priorités 2011

Point presse

24 janvier 2011
à 15 H 00
Résidence de Papeete

BILAN DE L'ANNEE 2010

EVOLUTION PAR CATEGORIE D'INFRACTION

-  + 1,98 % d'atteintes aux personnes
-  + 8,83 % d'atteintes aux biens
-  - 9,67 % d'infractions économiques et financières

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

-  + 30,4 % du nombre d'infractions révélées par l'action des services
-  + 7 % de personnes mises en cause
-  + 15,6 % de personnes écrouées
-  - 4,9 points du taux d'élucidation (56,4 % en 2010 / 61,3 % en 2009)

- ⇒ *En dépit d'une hausse des atteintes aux biens et aux personnes, le nombre d'infractions révélées par l'action des services de police et de gendarmerie a également connu une progression importante, témoignant de l'engagement et de l'efficacité des services de l'Etat pour lutter contre la délinquance.*
- ⇒ *Ainsi, cette activité accrue des forces de l'ordre se traduit par une **augmentation significative du nombre de personnes mises en cause (présentées à la justice) et écrouées.***

I – Evolution par catégorie d’infractions

En hausse :

- 
- vols avec violences : + 21 %
 - cambriolages de locaux privés : + 15,6 % et commerciaux : + 59,8 %
 - vols de véhicules : + 28,9 % et de deux-roues : + 53,9 %
 - infractions à la législation sur les stupéfiants : + 27 %
 - recels : + 49,1 %
 - atteintes sexuelles : + 7,5 %.

En baisse :

- 
- vols à la tire : - 7,6 %
 - coups et blessures volontaires : - 4,4 %
 - escroqueries, infractions économiques et financières : - 9,6 %.

L’engagement des services de police et de gendarmerie au service de la population

Le nombre d’infractions révélées par l’action des services (IRAS) a progressé de **30,4 %**.

Le nombre de personnes mises en cause (présentées à la justice) a également progressé de **7 %** et celui de personnes écrouées de **15,6 %**.

Le taux d’élucidation s’élève par ailleurs à **56,4 %**, soit très au-delà de la moyenne nationale (37,7 % en 2009).

La création d’un groupe d’intervention régional (GIR) le 1^{er} avril 2010 a contribué à enregistrer d’excellents résultats en terme d’élucidation d’affaires, tout en ciblant les avoirs criminels des personnes mises en cause :

108.000.000 de FCFP d’avoirs criminels saisis dont :

- comptes bancaires bloqués : 56.000.000 FCP
- numéraire : 12.200.000 FCFP
- Immobilier : 9.000.000 FCFP
- Hi-Fi/Informatique : 2.700.000 FCFP
- 13 véhicules (valeur 25.000.000 FCFP)
- 800 kg de pakalolo (428.000.000 FCFP à la revente)
- 23 g d’Ice (2.000.000 FCFP à la revente)
- 4 armes, dont 3 de poing

II - L’insécurité routière

	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution
Accidents	254	315	414	349	303	- 13,18 %
Tués	39	46	34	31	34	+ 9,7 %
Blessés	359	429	521	439	360	- 18 %

En 2 ans, le nombre d’accidents aura été réduit d’1/4 et celui de blessés d’1/3

Le **taux de mortalité routière** est de **12,83 pour 100.000 habitants en Polynésie française** contre **6,35 en métropole**.

En 2010, **42.983** dépistages d'alcoolémies ont été effectués sur les routes de Polynésie française.

2.427 se sont révélés positifs, en hausse de **7,5 %** par rapport à 2009.

Nombre de conduites sans permis : + 31,4 % (de 658 à 865)

Nombre de conduites sous l'emprise d'un état alcoolique : + 16,6 % (de 1156 à 1348)

III - Priorités 2011

- **lutte contre les cambriolages d'habitations et de commerces (« opérations tranquillité vacances », encouragement de la vidéo-protection),**
- **sécurisation et sanctuarisation des enceintes scolaires (diagnostics des établissements à risque, partenariat avec le Ministère de l'Education pour la remontée de signalements),**
- **lutte contre le produit frauduleux né des trafics de stupéfiants : saisies systématiques des avoirs criminels via le GIR**
- **lutte contre l'alcool sur les routes (rétention immédiate de tout permis de conduire à partir de 0,8 g d'alcool par litre de sang et immobilisation du véhicule), en partenariat avec le Ministère du développement des archipels et des transports intérieurs,**
- **mise en œuvre d'une politique active de prévention : création de Conseils Locaux de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) en partenariat avec le Parquet, les maires des communes de plus de 10.000 habitants et les Ministères du Pays concernés,**
- **poursuite de « tournées foraines de prévention » de la gendarmerie dans les collèges et lycées des archipels.**